



Vivez la campagne de plus près

BIENVENUE A LA FERME ALPES-PROVENCE

Compte-rendu du conseil d'administration
09/10/12 à St Jurs

Liste des participants :

Présents :

Gérard Doras (ferme auberge maraichage Enchastraye)
Véronique Blanc (vente directe et ferme découverte lavande bio Argens)
Hélène Sauvare (lavande bio, hébergement et camping à St Jurs)
Louis-Marie Aveline (vente directe pain, olive bio Brunet)
Florian Pascal (vente directe maraichage bio Aubenas les Alpes, Point de vente collectif La Belle Ferme et Unis Verts Paysans)
Raphaël Scipion (vente directe à Moustiers, miel et bière, pour les marchés paysans du Verdon)
Luc Courtil (technicien parc du Verdon)
Fanny Leleu (stagiaire parc du Verdon)
Nicoline Marois (technicienne chambre agriculture 04)

Excusés et absents :

Arielle Bardouin (vente directe, polyculture, plantes aromatiques, élevage Ongles)
Rose-Marie Garcin (vente directe safran Bayons)
Nadia Gaydon (vente directe viande bovine Entrevaux)
Henri Goletto (ferme auberge viande et fromage bio Forcalquier)



Résumé

Point sur les comptes

Nicoline Marois explique les comptes 2011 au conseil d'administration qui les valide et prend des décisions pour l'année 2012. Ceci dans l'objectif de déposer une nouvelle demande de subvention au conseil régional et au conseil général.

⇒ **En annexe, voir le budget prévisionnel 2012.**

Tarif cotisation départementale

Le tarif voté en AG en 2011 est rappelé : il est de 35 € pour les adhérents, sans changer la cotisation pour ceux qui ont plusieurs formules à 11.5 €.

Le conseil d'administration décide de proposer d'élever la cotisation départementale pour 2013. En effet, au vu des actions mises en place et notamment le site internet, il est nécessaire d'avoir plus de rentrées. L'augmentation sera expliquée en détaillant une ligne « site internet », afin d'impliquer au mieux tous les adhérents sur ce thème.

- ⇒ **La cotisation départementale « adhérent » 2012 est de 35 € (+ 11.5 € pour plusieurs formules)**
- ⇒ **La cotisation départementale « adhérent » 2013 sera proposée à 37.5 €.**
- ⇒ **La cotisation « membres de droit » passe de 60 à 65 €.**

Véronique Blanc évoque l'utilisation des fonds de la cotisation nationale qui lui semble inadmissible : chaque adhérent a reçu un exemplaire cartonné de l'invitation au congrès, c'est trop ! Il est décidé de ne pas réagir trop brutalement, mais de prévoir de faire un courrier à Bernard Artigues, avec les autres associations de la région PACA si elles le souhaitent, pour évoquer ce problème.

Commandes de matériel

Le conseil d'administration décide de commander le matériel suivant :

- ⇒ 10 présentoirs sur pied (un pour la CA04, un par maison de produit de pays, un pour les points de vente collectifs volontaires, un pour les offices de tourisme majeures : Manosque, Sisteron, Castellane).

Il est demandé la possibilité d'ajouter une planche au-dessous pour ajouter de la documentation (sur les partenaires).

- ⇒ 200 sacs en toile de jute à 1€/sac.
- ⇒ Des autocollants pour les véhicules...

Réunions de territoires

- ⇒ **Il est décidé de ne pas en faire cette année (trop de temps et d'énergie pour peu de participants) mais il faut en prévoir sur des vrais thèmes qui mobilisent les adhérents.**

Le but est de « poser les graines ».

Congrès Bienvenue à la Ferme

Gérard Doras est d'accord pour y aller. Les autres administrateurs ne souhaitent pas s'y rendre. En revanche, il faut qu'il puisse s'y rendre avec une réelle stratégie départementale, voire régionale. Tous les administrateurs sont donc sollicités pour mettre sur le papier leur vision et leur avis sur l'avenir de la marque Bienvenue à la Ferme. Un courrier commun accompagnera donc le président dans son déplacement.

- ⇒ **Chaque administrateur doit proposer sa contribution pour définir, sur le papier, la stratégie de l'association avant le 15 mars 2012.**

Ancrer l'association à la charte européenne du tourisme durable (CETD)

Luc Courtil rappelle la définition de la CETD. Elle regroupe les 70 espaces protégés en France à destination des acteurs touristiques qui adhèrent à un cahier des charges qui s'appuie sur la marque parc (100 critères). Les valeurs dont il est question sont les suivantes :

1. Territoire : géographique, agricole, touristique (typicité)
2. Environnement préservé : ressources naturelles locales utilisées et préservées
3. Humaine : taille humaine des exploitations, accueil des agriculteurs, contact, discours

L'association Bienvenue à la ferme peut participer à cette charte, en permettant à ses adhérents de s'y inscrire, de manière individuelle.

Les avantages sont une visibilité dans un but de démarche « commerciale » via de comité régional du tourisme. La région souhaite développer l'éco-tourisme via cette charte mais aussi via différentes marques (eco-label...)

Marchés du Verdon

Luc Courtil rappelle dans quel cadre le développement de ces marchés a été accompagné : le projet Loccaterre. Il présente une proposition de dossier Leader pour monter en puissance sur ce projet.

Il présente les éléments suivants :

Objectif N°1 : Consolider la modèle économique et les marchés existants
Action 1.1 : Déposer la marque Marché des paysans du Verdon
Action 1.2 : Développer les outils de communication
Action 1.3 : Capitaliser sur l'expérience des marchés
Objectif N°2 : Expérimenter de nouveaux lieux et de nouveaux partenariats
Action 2.1 : Tester un marché en saison estivale à Castellane
Action 2.2 : Tester un marché en saison estivale à Esparron
Action 2.3 : Ouvrir les marchés aux producteurs des réseaux varois (lien avec les marchés de producteurs de pays)
Objectif N°3 : Expérimenter de nouvelles combinaisons
Action 3.1 : Tester un partenariat avec un cuisinier lors d'un évènement sur le territoire du Verdon– vers le label traiteur paysan

Louis-Marie Aveline rappelle que les animations courtes et en lien direct avec la production et la dégustation fonctionnent bien sur les marchés.

Raphaël Scipion rappelle le temps qu'il passe à l'affichage/ désaffichage : 4h par marché = 150 €/ marché si l'on compte son temps de travail.

Les projets sur d'autres communes sont énoncés, reste à savoir quel producteur se mobilise sur chaque commune (V. Blanc et N. Gaydon sur Castellane, mais qui sur Esparron ?). Le conseil d'administration est d'accord pour un rapprochement avec le Var.

- ⇒ **Il est décidé de ne pas déposer de dossier Leader pour les marchés du Verdon.**
- ⇒ **Il est décidé de « co-déposer » la marque « marchés des paysans du Verdon » entre le parc et l'association Bienvenue à la Ferme.**

Traiteur paysan

L'action « traiteur paysan » suscite des réactions intéressées des membres du conseil d'administration.

Il est cependant demandé de ne pas mélanger l'action « marché paysan » de l'action « traiteur paysan ».

Luc Courtil propose qu'un test soit réalisé lors du « congrès des parcs » organisés les 10-13 octobre 2012.

Un débat s'installe autour de la possibilité de se grouper au niveau de la production avec une personne qui valorise les produits en cuisine, tout en gardant la caractéristique de chaque produit.

Florian Pascal précise qu'il existe une charte « traiteur paysan » à Bienvenue à la Ferme et qu'il faudrait déjà partir de là.

- ⇒ **Voir en annexe le cahier des charges « traiteur Bienvenue à la Ferme »**

Le parc du Verdon se dit prêt à s'investir auprès de Bienvenue à la Ferme pour le projet de traiteur paysan.

Il va proposer un budget et une demande pour le congrès des parcs (600 repas à fournir le 1^{er} jour), il précise qu'il peut fournir des moyens humains et de cuisine arrière. Cela se déroulera à Aups.

Gérard Doras propose de voir avec M. et Mme Léonardi qui ont un vrai atelier agro-alimentaire qui pourrait être utilisé pour la transformation des produits.

- ⇒ **Une réunion « restauration » est organisée par le parc le 9 février, Luc Courtil y invitera l'association.**

L'accompagnement des producteurs pour la transformation de leurs produits sera nécessaire.

Site internet

Le constat est que le site internet n'est pas très visité et a besoin d'un coup de pouce pour être dynamisé.

Cela vient d'abord des adhérents qui doivent s'y investir.

- ⇒ **Il est proposé que tous les trois mois, le relais demande à chaque adhérent de lui fournir des mises à jour et actualités pour le site.**

Le lien doit être réalisé avec les parcs et autres partenaires.

Il faut aussi faire vivre notre association. Les membres du conseil d'administration demandent à Nicoline de « traduire ce qui se fait au niveau national et régional à échelle départementale ». Ceci afin d'impliquer les adhérents sur les possibilités qui s'offrent à eux, et aussi pour recréer ce lien entre les adhérents.

Projet de point de vente collectif sur la commune de Valensole

Louis-Marie Aveline explique le projet de la coopérative « A LA FERME » qui prévoit d'ouvrir à l'été 2012. Il comprend 10 membres fondateurs et 20 à 30 adhérents.

Il propose que Bienvenue à la Ferme mette à disposition les outils de communication de la marque à partir du moment où les producteurs adhérents à l'association sont majoritaires.

- ⇒ **Les administrateurs proposent que des « conventions » plutôt qu'une labellisation soient passées avec les points de vente collectifs qui le souhaitent. Ainsi une communication pourra être réalisée autour de ces points de vente collectifs.**

Labellisation hébergement

Nicoline indique que l'APCA propose que les chambres d'agricultures qui le souhaitent fasse passer une demande pour avoir la possibilité de labelliser en direct les hébergements à la ferme, en précisant avec quelles ressources cette labellisation est prévue.

L'association Bienvenue à la Ferme souhaite formuler cette demande auprès de la chambre d'agriculture.

- ⇒ **Gérard Doras précise qu'il va prévoir une réunion** avec Frédéric Esmiol (président CA04) et Bernard Savornin (directeur CA04), ainsi que Jean-Claude Michel (président ADT) et Auguste Dérives (président Gîtes de France), afin d'envisager la labellisation en direct par la chambre d'agriculture, en utilisant les services des Gîtes de France.

Assemblée générale

La date de l'assemblée générale est fixée le jeudi 12 avril à 14h à Digne.

Relevé de décision et actions à mener

Décision	Qui doit s'en occuper et quand ?
Déposer une nouvelle demande de subvention au conseil régional et au conseil général.	Nicoline en Janvier 2012.
Appels de cotisation 2012 à 35 € (+11.5 € pour multi-formules) pour les adhérents et 65 € pour les membres de droit.	Evelyne en Janvier 2012.
Commande auprès de la région de 10 présentoirs et 200 sacs en toile de jute	Nicoline en Janvier 2012.
Pas de réunions de territoires prévues avant l'AG. Réfléchir à des thèmes pour mobiliser les adhérents.	Tous les administrateurs en 2012.
Proposer sa contribution pour définir, sur le papier, la stratégie de l'association.	Chaque administrateur avant le 15 mars 2012.
Participation de l'association à la charte CETD	Gérard Doras en 2012
Dépôt de la marque « marché des paysans du Verdon »	Luc Courtil et Nicoline en 2012
Réunion « restauration » pour envisager la participation d'un traiteur paysan pour le congrès des Parc	Réunion organisé par Luc Courtil le 9 février : quel administrateur ?
Organisation de la restauration pour le congrès des parcs	Adhérents BAF : lesquels ?
Tous les trois mois, le relais demande à chaque adhérent de lui fournir des mises à jour et actualités pour le site.	Nicoline en 2012
Traduire ce qui se fait dans le cadre de BAF au niveau national et régional à échelle départementale.	Nicoline en 2012
Passer des conventions avec les points de vente collectifs qui le souhaitent	Nicoline, Florian, Louis-Marie, et autres responsables de PVC
Réunion avec Frédéric Esmiol (président CA04) et Bernard Savornin (directeur CA04), ainsi que Jean-Claude Michel (président ADT) et Auguste Dérives (président Gîtes de France), afin d'envisager la labellisation en direct par la chambre d'agriculture, en utilisant les services des Gîtes de France	Gérard en 2012
Participation au congrès national Bienvenue à la Ferme	Gérard et Nicoline (?) en mars 2012
Assemblée générale	Tous les adhérents le jeudi 12 avril à 14h à Digne.